

## Suisse - veille économique et financière Veille Covid-19 - semaine du 4 au 8 mai

	Au 07/05	Var vs 30/04
EUR/CHF	1,0532	-0,35%
USD/CHF	0,9760	+0,49%
SMI	9 617.98	-0,12%
Taux 10a	-0,49	-1pb

### I. -Faits marquants : Le Parlement valide et complète les mesures de soutien à l'économie

Le Parlement valide l'enveloppe de 57 milliards de francs (8,3% du PIB) demandée par le Conseil fédéral afin de soutenir l'économie. Elle se compose d'un crédit d'engagement de 40 milliards de francs (5,6% du PIB) pour les prêts transitoires aux PME, 6 milliards pour l'assurance-chômage (0,8% du PIB), 5,3 milliards (0,7% du PIB) pour les allocations pour perte de gain, 2,45 milliards (0,35% du PIB) pour l'achat de matériel sanitaire ainsi que des aides à la culture (280 millions) ou au sport (100 millions). De plus, les deux chambres du Parlement ont débloqué les 1,875 milliard de francs suisses (0,25% du PIB) prévus par le Conseil fédéral pour venir en aide au secteur aérien helvétique sans ajouter de mesures environnementales contraignantes.

### II. -Situation sanitaire

#### 1. Epidémiologie au : 8 mai 2020, 16h

	Cas confirmés source OFSP (et source cantons)	Décès source OFSP (et source cantons)
<b>Vendredi 8 mai</b>	30 207 (29 966)	1 526 (1 812)
<b>Jeudi 7 mai</b>	30 044 (29 961)	1 521 (1 810)
<b>Mercredi 6 mai</b>	30 043 (29 910)	1 520 (1 807)
<b>Mardi 5 mai</b>	29 992 (29 856)	1 519 (1 803)

#### 2. Stratégie de « déconfinement »

Suite à l'annonce de la réouverture des restaurants le lundi 11 mai, le secteur a élaboré son plan de protection sanitaire. Le gouvernement fédéral en prendra connaissance vendredi. Ce plan de protection est valable pour tous les cafés, restaurants, bars ou hôtels offrant des places assises. Le plan de protection limite à quatre le nombre de personnes par table, une condition dont sont libérés les parents et leurs enfants. Les clients pourront, sur une base volontaire, laisser leurs coordonnées (prénom, nom, numéro de téléphone) d'une personne par table aux établissements afin de permettre une éventuelle prise de contact par les autorités sanitaires.

### III. - Mesures de restriction

#### 1. Transports

- La compagnie aérienne Swiss maintient son programme minimum de vol jusqu'au 31 mai, en raison des restrictions de voyages imposées pour lutter contre le coronavirus. La compagnie continue de proposer 28 vols hebdomadaires représentant environ 3% de son programme de vol. A partir de juin, Swiss prévoit une reprise de 15 à 20% des dessertes habituelles. Ce nouveau programme de vol comprendra environ 140 vols hebdomadaires au départ de Zurich vers une trentaine de destinations européennes et une quarantaine de vols au départ de Genève vers quelque 14 destinations européennes.
- Les cars postaux circuleront à nouveau selon l'horaire régulier dès lundi 11 mai, mais avec certaines obligations pour les usagers (porter un masque de protection si la distance de deux mètres ne peut pas être respectée). Il est par ailleurs demandé aux usagers de n'effectuer que les trajets indispensables. Certaines restrictions à la circulation des cars postaux demeurent, pour les trajets nocturnes pendant les week-ends, les lignes à vocation touristique ainsi que certains transports transfrontaliers.
- L'Office fédéral des routes (OFROU) décide de prolonger l'autorisation de circuler le dimanche et de nuit pour les trajets effectués avec des voitures automobiles lourdes (camions, tracteurs à sellette) pour le transport de biens importants pour l'approvisionnement (biens de consommation courante) jusqu'au 2 juin. Cette autorisation était initialement prévue du 19 mars au 30 avril.

### IV. Mesures économiques

#### 1. Soutiens sectoriels

Le Parlement a voté un soutien de 65 millions de francs suisses aux crèches en difficulté, de 65 millions pour les médias et 40 millions pour le tourisme afin de financer une campagne marketing du secteur pour 2020-2022. Par ailleurs, le Parlement valide l'impossibilité pour les clients d'engager des poursuites contre les agences de voyage jusqu'au 30 septembre (dans un contexte de tension pour les quelque 1300 agences de voyages de Suisse qui font face à la gestion des d'annulations).

#### 2. Cautionnement bancaire en faveur des start-up

Le Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO) a annoncé que le soutien aux start-up, sous la forme de prêts cautionnés par la Confédération, décidé par le Conseil fédéral est opérationnel. Les demandes de cautionnement peuvent être soumises entre le 7 mai et le 31 août 2020. Pour rappel, le 22 avril 2020, le Conseil fédéral a décidé d'étendre un système préexistant de cautionnement de prêts bancaires, habituellement réservé aux PME, pour soutenir les start-up jugées prometteuses. Un programme de cautionnement différent, et mis en place spécifiquement dans le contexte de la crise sanitaire, prévoit en effet une aide qui est fonction chiffre d'affaire de l'entreprise, critère inopérant pour les start-up. Ainsi, à la discrétion des cantons, les start-up pourront désormais bénéficier de crédits cautionnés à 65% par la Confédération et 35% par le canton dans lequel se situe la start-up, pour un montant total de 154 millions de francs suisses (100 millions par la Confédération et 54 millions par les cantons).

### 3. Recours au chômage partiel

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) s'est opposé à 438 demandes d'indemnité de chômage partiel déposées par des cantons, majoritairement destinées à des entreprises de droit public. Le SECO a rappelé qu'une entreprise de service public qui ne supporte aucun risque économique, notamment pour la couverture d'un déficit, n'a pas droit à des indemnités de chômage partiel, sauf s'il peut être concrètement démontré que la mesure évite le licenciement immédiat d'un employé précis. L'Office fédéral des transports (OFT) a pourtant recommandé récemment aux entreprises de transports publics de recourir au chômage partiel pour résister aux dégâts provoqués par l'épidémie de Covid-19. Ainsi, La Poste et les CFF ont déjà fait des demandes de chômage partiel.

## V. Situation économique

- L'indice des prix à la consommation a diminué de 1,1% en avril 2020 en glissement annuel.
- Le nombre des immatriculations de voitures neuves a atteint en avril son plus bas niveau depuis la crise pétrolière des années 70. Au cours du mois d'avril, le nombre d'immatriculations a chuté de 67,2% à 9382, Liechtenstein compris. Le premier trimestre 2020, l'enregistrement de nouvelles immatriculations a connu une baisse de 35% en glissement annuel.
- La confiance des consommateurs suisses s'est dégradée au cours du premier trimestre 2020 pour s'établir à -39 points, contre -9 points en janvier. Ce niveau est nettement inférieur à celui enregistré lors de la crise économique et financière de 2008-2009. Pour retrouver des valeurs semblables, il faut remonter à la crise de l'immobilier qui a marqué le début des années 1990.
- Selon une enquête menée par Deloitte et réalisée auprès de 1 500 actifs en Suisse à la mi-avril, la situation au travail depuis la crise du coronavirus s'est détériorée pour 63% des employés en Suisse. Plus de la moitié d'entre eux ont dû réduire leur temps de travail, 27% décompter des heures supplémentaires et 2% des employés ont même été licenciés. Les licenciements sont plus importants dans le secteur de la gastronomie et du tourisme.
- L'association swiss export a réalisé une enquête auprès de 147 entreprises parmi ces 700 membres. Les résultats de l'enquête menée indiquent que 82% des entreprises interrogées déclarent avoir rencontré des difficultés de vente à l'étranger en raison de la situation actuelle. De plus, l'enquête de swiss export révèle qu'une PME sur six classe le risque de faillite lors des douze prochains mois comme étant élevé ou très élevé. Les craintes sont plus fortement marquées dans le secteur des services et dans l'industrie mécanique et électrique.

## VI. Secteur financier

- Au 1<sup>er</sup> mai, les dépôts à vue de la Banque nationale suisse (BNS) étaient de 664 milliards de francs suisses, soit une augmentation de 13 milliards de francs suisses sur une semaine. C'est la plus forte hausse depuis le choc du franc début 2015. Cette hausse des dépôts à vue est une indication des interventions de la BNS sur le marché des devises pour contenir l'appréciation du franc. De nombreux analystes supposent que, dans l'intérêt de l'économie suisse, la BNS veut éviter que le taux de change du franc ne tombe en dessous de 1,05 franc par rapport à l'euro.
- Deux des plus grands raffineurs d'or du monde, les sociétés suisses Valcambi et Argor-Heraeus, ont déclaré lundi 4 mai qu'ils étaient en train de rétablir leurs activités suite aux assouplissements des restrictions mises en place par le gouvernement suisse dans la lutte contre le coronavirus. Ces décisions mettent fin à six semaines de fermeture partielle ou totale qui ont perturbé l'approvisionnement mondial en or et contribué à la hausse des prix du marché. Valcambi, Argor, et PAMP (autre raffineur suisse) traitent environ 1 500 tonnes d'or par an, soit l'équivalent d'un tiers de l'offre mondiale, et constituent le plus important centre d'affinage du monde.
- Selon UBS, les risques liés au déséquilibre sur le marché immobilier se sont accrus au premier trimestre 2020, sous l'effet conjoint de la hausse de 1% des prix à l'achat de biens immobiliers sur cette période, soit la plus forte augmentation depuis 2014, et de la baisse des revenus des particuliers issue de la crise du coronavirus.
- L'assureur Helvetia propose un soutien à ses clients du secteur de la restauration disposant une couverture contre les épidémies. L'assureur propose ainsi de verser des indemnités visant à couvrir une partie des pertes liées au nouveau coronavirus, soit 50% des coûts non couverts par l'assurance perte de gain.

## VII. Secteurs non financiers

- L'homme d'affaires suisse Abdallah Chatila a annoncé son intention de racheter une usine de production de masques à Plaintel, dans les Côtes-d'Armor, en Bretagne : le fondateur et président de m3 Groupe, basé à Genève, a signé une lettre d'intention dans laquelle il promet d'investir 15 millions d'euros (environ 16 millions CHF) pour relancer le site de production français, vaste de 25 000 m<sup>2</sup>. L'usine a été fermée en septembre 2018 par son ancien propriétaire, le géant étasunien Honeywell.
- L'Office fédéral des routes (OFROU) a publié son rapport sur les marchés publics liés à son activité pour l'année 2019. En 2019, l'OFROU a réalisé 3557 marchés publics (contre 3174 en 2018) pour des biens, des prestations de construction ou de services, pour une valeur totale excédant 1,7 milliard de francs (1,6 milliard en 2018). Il a conclu à cet effet des contrats avec plus de 1700 entreprises. Seuls 17,7 millions de francs (ou 1 % environ de la somme adjugée) sont allés à des entreprises étrangères, dont la participation est pourtant admise dans le cadre de la procédure ouverte.
- La compagnie aérienne Swiss (filiale de Lufthansa), qui a bénéficié comme Edelweiss de mesures de soutien, ne prévoit pas pour l'heure de licenciements dans le cadre d'une stratégie de réductions de coûts de 20% pour surmonter la crise du coronavirus.

- Le nombre de nuitées hôtelières enregistrées en Suisse a connu une baisse de plus de 60% au cours du mois de mars en glissement annuel.
- Le test sérologique de Roche pour détecter le Coronavirus est autorisé par le régulateur américain du médicament. Ce test permet de détecter avec un simple échantillon de sang si une personne a été exposée au coronavirus et si elle a développé des anticorps.
- Selon la Fédération de l'industrie horlogère, le secteur a connu une chute de plus de 20% des exportations de montres suisses au mois de mars en glissement annuel. Le recul serait encore plus marqué pour le mois d'avril et environ 5000 emplois pourraient être supprimés.
- L'entreprise Migros renoncera pendant deux mois à la moitié du loyer et des charges annexes pour tous les commerces locataires touchés par les mesures de lutte contre le coronavirus. Migros propose en outre de leur accorder un report de paiement jusqu'à la fin septembre 2020.
- Le canton de Genève propose d'accorder à la fondation organisatrice du Salon de l'auto de Genève un prêt de 16,8 millions de francs, pour faire face aux conséquences de l'annulation de l'édition 2020.